



L'ECHO de la MECQUE

Pomarez, une petite ville à la campagne !

CORONAVIRUS

POUR SE PROTÉGER

et protéger les autres :



Évitez de vous toucher
le visage avec des mains
non lavées



Lavez-vous les mains
aussi souvent que possible
avec du savon ou
du gel hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez
dans votre coude,
changez de mouchoirs
à chaque utilisation



Couvrez-vous
la bouche et le nez



Saluez sans se serrer
la main, évitez
les contacts



Limitez vos
déplacements

Le mot du maire



Chers Administrés,

Le mot du Maire ne pouvait pas commencer sans faire le point sur le confinement et le déconfinement. Depuis le 15 mars nous avons vécu une période inédite et compliquée. Il a fallu prendre des décisions que j'assume pleinement.

Tout d'abord afin de protéger le personnel communal, nous leur avons demandé de rester chez eux. Certains nous en ont fait le reproche. Mais au lendemain des élections nous ne savions pas si l'épidémie toucherait notre région et nous avons donc préféré : « Prévenir que guérir ». Pendant cette période nous avons contacté quotidiennement nos anciens : Les plus âgés, les personnes seules en priorité, puis les plus de 70 ans. Grâce à la liste électorale et avec l'aide des docteurs Brigitte Bilhères Lafargue et Patrick Lafargue, nous avons établi la liste des personnes à risque. Je m'excuse d'avance si j'ai pu en oublier. Nous continuerons à les contacter régulièrement pour s'assurer de leur bien-être. N'hésitez pas à nous faire remonter en Mairie si autour de vous, vous avez des personnes isolés.

Ensuite, la décision la plus difficile à prendre a été assurément celle d'annuler les fêtes patronales. En dépit de nombreuses critiques, je pense que nous avons fait le bon choix. Dès le premier déconfinement et la reprise de l'école, beaucoup pensait que tout redeviendrait à la normale. Les médias, le gouvernement et les différentes fédérations le laisser entendre. Mais personne n'évoquait le protocole sanitaire imposé aux Communes. Pour pouvoir utiliser une salle, il fallait que celle-ci soit nettoyée, désinfectée par les employés communaux. Hors au même moment on nous imposait aux écoles des mesures sanitaires drastiques mobilisant tout le personnel communal pour le nettoyage et la désinfection des lieux plusieurs fois par jour. Merci à tout le personnel pour leur implication !

Dès l'allègement du protocole de l'école nous avons pu détacher du personnel pour s'occuper des autres bâtiments. Fin Juin toutes les salles ont pu rouvrir. Nous avons demandé aux Présidents des Associations de suivre les restrictions sanitaires fixées par la Mairie.

Une fois le foin ramassé au Stade, le service technique a préparé le terrain de rugby pour la saison prochaine. Au moment où j'écris ce mot la Salle André Garbay et les Arènes sont toujours fermées, dans l'attente des experts des Assurances suite aux dégâts occasionnés par la grêle. Il en est de même pour la salle des fêtes qui sert aujourd'hui pour les réunions du Conseil Municipal.

Depuis le 25 Mai la nouvelle équipe municipale est en place et a commencé à travailler.

Tous les chantiers prévus se feront (rénovation et agrandissement de la salle A Garbay, réfection de l'avenue du Marsan...) mais pas avant 2021. Durant la réunion publique d'avant élection, les personnes présentes nous ont demandé de sécuriser les entrées du village, nous les avons entendues et nous allons demander au Département de nous faire une étude.

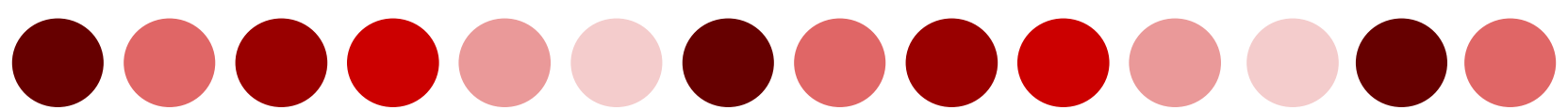
Pour conclure, je veux vous dire que la porte de la Mairie est ouverte !

« N'hésitez pas à venir nous rencontrer ».

Pascal CASSIAU

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Maryse DUPRAT, Véronique GUILHORRE, Geneviève TACHOIRE, Colette DUPOUY, Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Valérie SAINT JEAN, Caroline NEL, Sébastien LARRERRE.



Commune infos

Retour en images sur fin 2019 et début 2020 Le Téléthon et le goûter des aînés



ACTIVITES	Résultat	2019		
	2018	RECETTES	DEPENSES	BENEFICES
ENVELOPPES	382,50	486,00	99,90	386,10
PÂTISSERIES	538,91	1 308,00	541,00	767,00
URNE Dons	340,00	360,00		360,00
JAMBON	177,00	201,00		201,00
REPAS	1 463,26	2 284,00	822,60	1 461,40
MARCHE	162,00	113,00		113,00
TENNIS DE TABLE	36,00	37,00		37,00
PETANQUE	100,00	100,00		100,00
REFLEXOLOGIE	29,00	0,00	0	0,00
SPECTACLE	0,00	1 370,00	900	470,00
LOTÉRIE MAILLOT	680,00	670,00		670,00
BELOTE	74,00	0,00		0,00
GYM	189,00	176,00		176,00
BAR	620,80	439,50		439,50
ESPOIR CHALOSSE	0,00	200,00		200,00
ACCA Pomarez	100,00	100,00		100,00
HARMONIE	300,00	300,00		300,00
AMICALE POMPIERS	250,00	250,00		250,00
PARTENAIRES	2 421,00	2 391,00		2 391,00
DONS associations	1 370,00	1 300,00		1 300,00
	9 233,47	12 085,50	2 363,50	9 722,00



La belle réussite du TÉLÉTHON

La mobilisation et l'ambiance chaleureuse étaient une fois de plus de mise cette année. Un résultat toujours croissant (voir tableau ci-dessus) grâce aux nombreuses activités proposées avec le soutien des associations, ici en photos : les marcheurs de la Mecque, le club de gym de Pomarez, et une nouveauté cette année la chorale AK'BELLA pour une représentation en fin de repas.

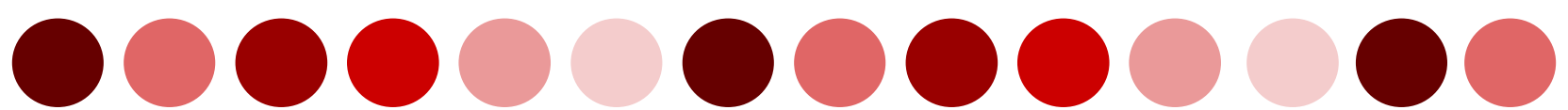
Merci pour votre participation et générosité !



Le goûter des aînés

Nombreux étaient les aînés à avoir fait le déplacement ce samedi 04 janvier, à l'occasion du goûter organisé à leur intention par la municipalité.

Un moment convivial, et gourmand, autour d'une animation musicale toujours autant apprécié, pour partager avec ses amis et connaissances, parler du bon vieux temps, puis connaître les dernières nouvelles du village.



Commune infos

Voeux du Maire et remise des médailles

Vendredi 17 janvier au soir, l'émotion était bien présente, à l'occasion des vœux municipaux. En effet, Claude Lasserre, premier magistrat depuis vingt-deux ans, saluait ses administrés et les forces vives du village pour la dernière fois.

Comme il est de coutume, chaque association du village s'est présentée succinctement auprès des nouveaux pomaréziens, invités pour l'occasion. L'annuaire des artisans commerçants du village leur a aussi été remis.

Avant de clôturer la soirée par le pot de l'amitié, Pascal Cassiau, premier adjoint, pris le micro pour rendre une dernière fois hommage aux conseillers sortant du mandat actuel de la "Cuadrilla de Claudius" (clin d'oeil à la course Landaise).

Il a rendu hommage à Anne-Marie Destizons, adjointe au maire (avec trente et un ans au Conseil municipal), à Guy Saint-Jean (pour vingt ans au Conseil municipal), à Christian Lasserre (pour vingt-deux ans), Jean-Jacques Bargelès (pour trente et un ans), à Jean-Claude Hayet, entré au Conseil à l'âge de 25 ans, qui a servi la commune pendant quarante-trois années. Pascal Cassiau termina son discours d'honneur bien sûr par le « chef de cuadrilla », Claude Lasserre, élu au Conseil pendant trente-sept ans. Il a par ailleurs assumé les fonctions de maire pendant vingt-deux ans.

Tous ont reçu médailles de la ville et diplômes, sous les applaudissements soutenus de l'assemblée en remerciements des services rendus à la collectivité.



Commune infos

Le temps du confinement

Outre l'annulation de l'ensemble des évènements sportifs ou culturels :

Les cérémonies (le 19 mars, le 8 mai, le 6 juin : fête des mères (pour laquelle la municipalité a offert à chaque maman un bouquet de fleurs à leur domicile)

et les animations (le concert de Pâques de l'Harmonie, la Coupe Sud Ouest de basket, les différentes rencontres sportives, les fêtes patronales, le vide grenier de pentecôte, les courses landaises...

Cette situation, inédite dans notre pays... et bien au delà de nos frontières, nous a obligé à des adaptations auxquelles nous étions loin d'être préparés.

Parmi celles-ci, la disponibilité des masques était un problème crucial puisque l'Etat n'était pas en mesure d'assurer une distribution généralisée sur tout le territoire et pour tous les habitants.

Conscient de cela, ceci a suscité parmi certaines personnes, des idées et une envie de se rendre utile.

Ainsi, la Mairie de Pomarez a reçu la proposition de couturières bénévoles désireuses de confectionner des masques, à disposition des habitants de la commune.

Claude Lasserre s'est donc rapproché des Tissus Moutet à Orthez, qui a fourni à prix coûtant toute la matière première nécessaire à cette confection. Plus de 1200 masques ont été cousus, répondant aux normes UNS2 et UNS1, pour le grand public et des entreprises en contact avec le public. Distribués gratuitement aux personnes fragiles et aux aînés du village dans un premier temps et à l'ensemble des habitants par la suite.

Des petits mots de remerciements nous sont parvenus, à destination des couturières bénévoles, tel celui-ci :

"par ce petit message, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour les sentiments de civisme et d'empathie dont vous avez fait preuve".

L'initiative méritait d'être signalée, un grand merci à ces couturières bénévoles de nous avoir permis de fournir en masque les Pomaréziens.

Mr et Mme DUPUY



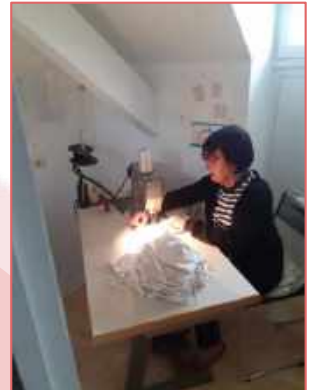
Nicole LASSERRE



Virginie FROT



Marcelle BALLIN



Colette DUPOUY



Annie MROZINSKI



Myriam SEVELIN



Commune infos

Les élections municipales

Résultats des élections du 15 mars :

Inscrits : 1125 | Abstentions : 499 | Votants : 626 (55,64 %)

Blancs : 16 | Nuls : 86 | Exprimés : 524

Lundi 25 mai : élection du maire et de ses adjoints

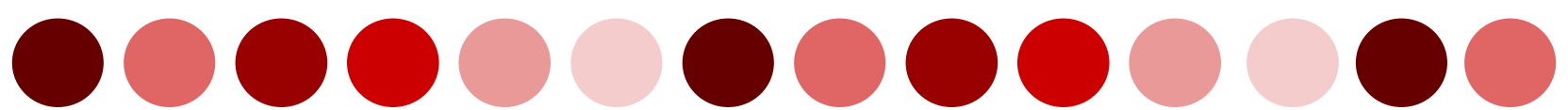


Le Conseil Municipal

Mr le Maire : Pascal Cassiau

1er adjoint Alain Garbay | 2ème adjoint Hélène Tortigue |
3ème adjoint Ludovic NOUGARO | 4ème adjointe Maryse Duprat |

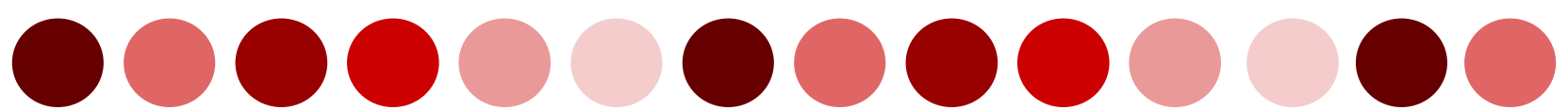
Les élus : Caroline NEL, Colette DUPOUY, Daniel BUOSI, Dominique LAFOURCADE,
Geneviève TACHOIRES, Guillaume BESSELLÈRE, Joëlle LAGOUARDETTE,
Laurent MROZINSKI, Maxime CHARMAN, Oriol MARTINEZ, Sandrine SABATHIÉ
Sébastien LARRÈRE, Valérie SAINT-JEAN, Véronique GUILHORRE



Commune infos

Commissions Communales

INTITULE	ATTRIBUTION	MEMBRES
FINANCES	Elaboration des budgets Planification des investissements Optimisation des dépenses et recettes de fonctionnement	Alain GARBAY Maryse Duprat Véronique Guilhorre Hélène Tortigue Ludovic Nougaro Joëlle Lagouardette Caroline Nel Oriol Martinez Maxime Charman Valérie Saint Jean
COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE	Rédaction du bulletin Municipal et des Associations Communication en direction des Administrés Organisations des réceptions Relais avec les Associations Jumelage Téléthon	Maryse DUPRAT et Véro GUILHORRE Geneviève Tachaires Colette Dupouy Guillaume Bessellere Daniel Buosi Valérie Saint Jean Caroline Nel Sebastien Larrerre
GESTION DU PERSONNEL	Organisation du travail (services techniques et entretien) Relations inter-services Prévention et sécurité au travail Gestion des fonctionnements :	Hélène TORTIGUE Véronique Guilhorre Alain Garbay Oriol Martinez Laurent Mrozinski Caroline Nel Sandrine Sabathié Maxime Charman Maryse Duprat
ACCUEIL SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	Ecole, Garderie, Cantine Evaluation des besoins en équipement	
BATIMENTS MATERIEL	Entretien des bâtiments et matériels Mise aux normes et sécurité des bâtiments Evaluation des besoins en nouveaux équipements Gestion du cimetière	Ludovic NOUGARO Guillaume Bessellere Daniel Buosi Dominique Lafourcade Maryse Duprat Joëlle Lagouardette Alain Garbay Laurent Mrozinski
CIMETIERE VOIRIE URBANISME	Création et entretien de la voirie Elaboration et mise à jour des documents d'urbanisme Entretien des réseaux	
ELECTRICITE EAU ASSAINISSEMENT	Etude des Aménagements et extensions	
AGRICULTURE FORET	Gestion de la forêt (avec ONF) Coupes et plantations Vie et problèmes liés à l'Agriculture	Joëlle LAGOUARDETTE Colette Dupouy Hélène Tortigue Daniel Buosi Oriol Martinez Dominique Lafourcade Geneviève Tachaires Sébastien Larrerre
ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT EMBELLISSEMENT	Création, entretien, aménagement des espaces verts Fleurissement Préservation de l'environnement	



Commune infos

Les Délégations

SYDEC Titulaire Ludovic Nougaro Suppléant Maxime Charman	SYNDICATS des ESCHOURDES Titulaires 1. Alain Garbay 2. Pascal Cassiau Suppléants 1. Ludovic Nougaro 2. Véronique Guilhorre
SIVU du Bassin versant des LUYS Titulaire Alain Garbay Suppléant Guillaume Bessellere	ALPI Titulaire Hélène Tortigue Suppléant Valérie Saint Jean
SIVU des CHENAIES de l'ADOUR Titulaire Joëlle Lagouardette Suppléant Daniel Buosi	SIETOM Titulaire Caroline Nel Suppléant Sandrine Sabathié
SIVU des ARRIGANS Titulaires 1. Alain Garbay 2. Joëlle Lagouardette Suppléants 1. Hélène Tortigue 2. Oriol Martinez	

Travaux et aménagement de l'école

A peine les travaux de l'école terminés que le Covid-19 fait son apparition. Pour la réouverture de l'école le mardi 12 mai 2020, il a fallu faire certains aménagements afin de pallier aux normes sanitaires en vigueur pour pouvoir recevoir une douzaine d'enfants par classe.



Sens de circulation dans la cour



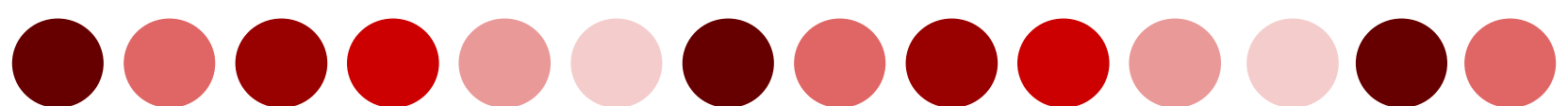
Aménagement des classes



Nouvelle structure de jeux



Aménagement coin repos et cantine

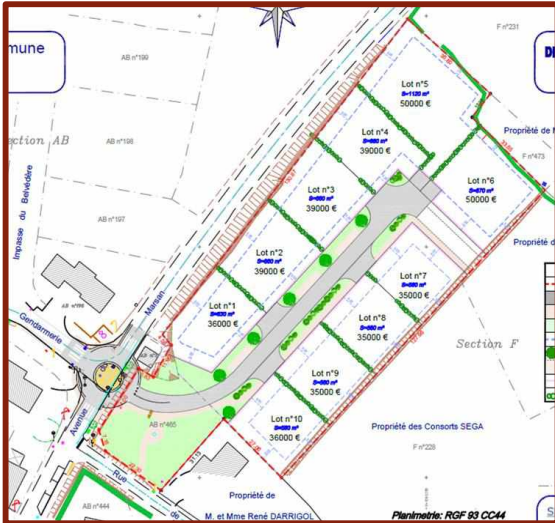


Commune infos

Lotissements communaux à vendre

Lotissement de POURCICAM

Avenue du Marsan, chemin de Pourcicam
9 lots restant à vendre d'une superficie de 558 m² à 1128 m².
Pour un prix entre 38910 € et 55191 €.



Lotissement du PONT DU BOS

Route des Pyrénées, 13 lots restant à vendre
d'une superficie de 380 à 823 m².
Pour un prix entre 26620 € et 57777 €



POUR INFORMATION : ATTENTION à compter du 07 juillet, la rue de la gare passe à 50 km/h

Hommage à nos centenaires

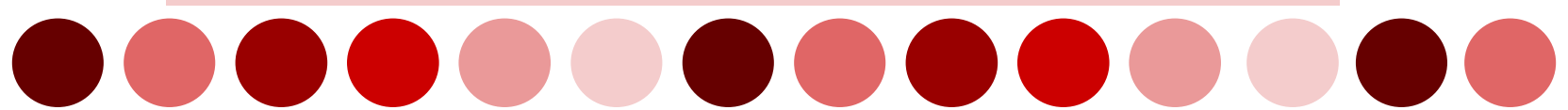
Nous sommes honorés d'avoir 2 centenaires pour ce premier semestre 2020 à Pomarez. Elles sont en pleine forme et l'empreinte du temps n'a pas altéré leur mémoire sans faille, leur permettant ainsi de conserver une certaine autonomie à leur domicile.



Suzanne Broustaut



Marie Pemartin



Commune infos

Les naissances

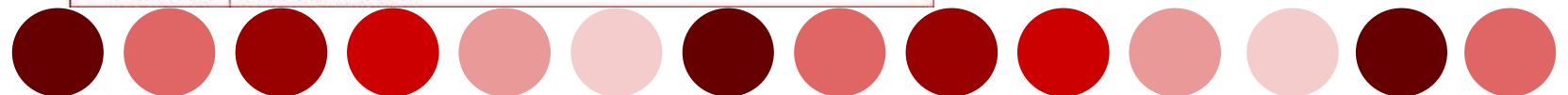
06 février	HENNART Emy, Henriette, Gisèle
11 février	LEMAIRE DUPUIS Octavia, Cassandra, Sylvie
27 mai	DUFAU Diego, Michel
12 juin	GUILHEMJOUAN Luna, Marie-Lou, Christelle, Ghislaine
11 juillet	GRIHON Zoé
16 juillet	LAFOURCADE MANGIN Anaé
20 août	LABOURBETTE Estelle
28 novembre	JOSSE Onaya, Cécilia, Amélia

Les mariages

29 juin	MIOTTI Sylvain, Robert et LUC Catherine, Gabrielle, Andrée
06 juillet	DAILLENCQ Julien et JUNCA Adélaïde
06 juillet	ENCOGNERE Bruno, Michel et RENAUX Roseline
10 août	BRUZAC Eric et CHICHERY Véronique, Simone, Herminie
17 août	GUERDNER Nicolas, Georges et DOUCHET Sarah
28 septembre	CARDOSO Sylvain et DUCOUREAU Cécile

Les décès

14 janvier	RICOTTI Lucette, Christiane née DUPERE
27 janvier	GAUCHARD Daniel, Robert, Maxime
29 janvier	FORSANS Jeanne, Lucienne née HOURMAIGNON
12 février	PEYROUX Marie, Jeanne
23 février	MINAKIAN Simon
24 février	ESCOUPELOUP Marie, Thérèse, Augustine, Micheline née BAUGÉ
26 février	BEDORA Jacqueline, Henriette, Paulette, Jeanne Marie née DARRIGADE
17 mars	DASTEGUY Marie-Thérèse, Alice, Léontine née DUPERE
18 mars	GUICHEMERRE Marie Rose Françoise née DUPOUY
06 avril	MARTIN Marcel
02 juin	ALTHAPARRO Maria, Pierrette
27 juin	JACOUTET Isilda de Jesus née PIRES
29 juillet	BERNET Pierrette
13 Aout	PINLOU Jeanne née BOUDEYRON
17 Aout	OTHALEPO Thérèse née BERGEZ
02 septembre	GUYCHENUY Bernard
06 septembre	FORTASSIER Raymonde
26 septembre	DUGENE Raymonde née LUX
27 septembre	ARAY Jeanne, Yvette née LAFARGUE
04 octobre	NASSIET Michel
15 octobre	BENDEJAC Georges
1er Novembre	BOYAVAL Maurice, Charles
02 novembre	TORNE-CELER Marius, François, Xavier
09 novembre	FRECHES Odette
13 novembre	ORS Huguette, Camille, Andrée née ROLLAND
17 novembre	DUBOSCQ François
09 décembre	FRECHES Jean
13 décembre	SAINT-GERMAIN Ginette, Janyne née LOPVET
17 décembre	LACOSTE Anselme



Commune infos

Nouveau à Pomarez !



TÉL : 09 87 32 26 38



TÉL : 05 24 26 58 80



EARL DU PETIT BOUÉ
L'œuf Pomarézien

La famille DELEPIERRE vous accueille
le vendredi de
17h30 à 19h30

Vente d'œufs de poules
élevées en plein air
par 6 ou à la douzaine

EARL DU PETIT BOUÉ
22 chemin de Crabé
40360 Pomarez

Email : earldupetitboue@hotmail.fr
Tel : 07 68 27 40 33
ne pas jeter sur la voie publique



Chalosse parcs et jardins

Tonte- débroussaillage- taille de haie-
clagage- ramassage de feuilles- travaux
de tronçonnage- préparation de potager
Evacuation possible d'encombrants-
déchets verts- garage- terre- gravats

ORSOL Anthony
1855 route de Tilh
40360 POMAREZ

Cesu possible/ devis gratuit
chalosseparcsetjardins@gmail.com
06.75.83.14.66



La chevrerie d'Alison
vous propose ses **fromages**
Il y en a pour tous les goûts !

- Fromage de chèvre frais
- Fromage de chèvre à l'ail
- Fromage de chèvre à la menthe
- Fromage de chèvre à la safran
- Fromage de chèvre à la vanille
- Fromage de chèvre à la miel
- Fromage de chèvre à la noix de cajou
- Fromage de chèvre à la noix de coco
- Fromage de chèvre à la noix de pécan
- Fromage de chèvre à la noix de galle
- Fromage de chèvre à la noix de muscade
- Fromage de chèvre à la noix de muscade et de safran
- Fromage de chèvre à la noix de muscade et de miel
- Fromage de chèvre à la noix de muscade et de miel et de safran
- Fromage de chèvre à la noix de muscade et de miel et de safran et de miel

Et puis / les plus gourmands !

06 64 27 51 82
200 route de Lubette 40360 Pomarez
Alison Papegaey
(et Kévin)

2 nouvelles boutiques en ligne :

laboutiquedelo : création artisanale, coussins, masques, doudous...

Possibilité de venir chercher sur place à Pomarez
Contact : 06 76 99 88 29

www.laboutiquedelo.fr

Fullgeek : vêtements, goodies et autres produits en rapport avec la culture japonaise et geek (jeux vidéo, cinéma)

99 rue des sources à Pomarez

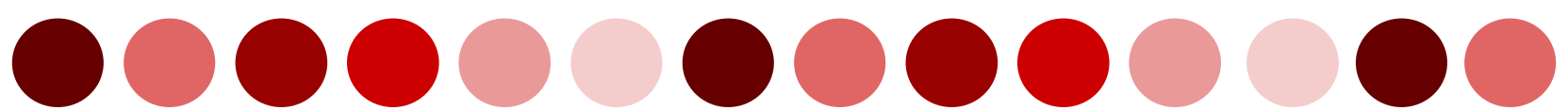
Contact : 06 76 06 27 37

<https://www.facebook.com/Full-Geek>

Avis aux personnes souhaitant s'installer :

un local commercial d'environ 110m² à
CARREFOUR CONTACT
est disponible à la location.
Contacter le directeur du magasin

05 58 89 84 40



Comptes rendus du Conseil Municipal

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2019

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Lors de sa séance du 10 octobre 2019 les élus de la Communauté de Communes ont décidé de supprimer la mention des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire du quatrième point des compétences optionnelles (article 2) et de modifier en conséquence ses statuts. Ce quatrième alinéa est alors rédigé comme suit :

4° - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
L'assemblée, à l'unanimité, approuve la modification susdite.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLEC

L'assemblée examine le rapport dressé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, arrêté par le Conseil Communautaire du 10 octobre 2019. Les nouvelles charges transférées en 2019 concernent les travaux de voirie 2017-2018, soit 2 387,72 € pour notre commune. Les élus, à l'unanimité, acceptent le rapport ci-dessous fixant par commune le montant des charges transférées en 2019.

COMMUNES	Charges transférées au 31/12/2018	+	Nouveau transfert de charges 2019 <i>Voirie 2017-2018</i>	=	Transfert de charges 2019
AMOU	123 283,93 €	+	2 387,72	=	125 671,64 €
ARGELOS	11 495,29 €	+	256,48	=	11 751,77 €
ARSAGUE	20 005,77 €	+	560,29	=	20 566,06 €
BASSERCLES	7 699,03 €	+	230,53	=	7 929,56 €
BASTENNES	16 210,29 €	+	410,67	=	16 620,96 €
BEYRIES	6 142,58 €	+	190,83	=	6 333,42 €
BONNEGARDE	18 290,92 €	+	442,74	=	18 733,65 €
BRASSEMPOUY	30 052,38 €	+	435,10	=	30 487,48 €
CASTAIGNOS SOUSLENS	23 751,33 €	+	616,78	=	24 368,11 €
CASTELNAU CHALOSSE	33 913,53 €	+	966,38	=	34 879,91 €
CASTEL-SARRAZIN	27 947,53 €	+	839,67	=	28 787,20 €
DONZACQ	27 212,28 €	+	758,76	=	27 971,03 €
GAUJACQ	27 892,94 €	+	687,00	=	28 579,95 €
MARPAPS	8 117,38 €	+	219,84	=	8 337,22 €
NASSIET	19 350,16 €	+	552,66	=	19 902,82 €
POMAREZ	96 592,77 €	+	2 387,72	=	98 980,49 €
Montant total	497 958,11		11 943,16		509 901,27

CONVENTION D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA STATION AVEC LE SYNDICAT DES ESCHOURDES

Monsieur le Maire précise que les agents de la commune continueraient d'assurer, pour le compte du syndicat des Eschourdes à qui cette charge incombe depuis le 1^{er} janvier dernier -mais qui ne dispose pas d'un service technique-, l'entretien des espaces verts de la station d'épuration. La commune répercuterait par la suite au syndicat les frais de personnel, toutes charges comprises, au prorata du temps passé pour cet entretien. L'assemblée donne son accord et accepte à l'unanimité la convention correspondante à passer avec le Syndicat.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU MARSAN

Suite à la consultation lancée dans le cadre d'une procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de l'avenue du Marsan, sept propositions ont été reçues. Après examen des candidatures et des offres par la Commission d'appel d'offres, l'assemblée accepte de retenir à l'unanimité le Cabinet ATI à PAU qui présente la meilleure proposition pour un montant de 7 700 € H.T. sur une base prévisionnelle de travaux de 220 000 € H.T.

Comptes rendus du Conseil Municipal

MISSION DE COORDINATION RELATIVE AUX TRAVAUX DE LA SALLE ANDRE GARBAY

Les bureaux de contrôle, VIGEIS, APAVE et VERITAS ont été sollicités pour une proposition de mission de coordination sur les travaux de la salle André GARBAY. Jérôme ROBILLARD

Contactera l'APAVE pour des précisions sur leur offre.

TRAVAUX DE BATIMENTS

La réception des travaux est fixée au 13 novembre prochain. Sud Plâtrerie, titulaire du lot n° 6 « Isolation – Faux plafonds », est mis en demeure de procéder, pour le 08 novembre au plus tard, à l'isolation des combles au-dessus des classes. A défaut d'exécution dans les délais impartis, cette prestation sera retirée de son marché et confiée à une autre entreprise. Des pénalités de retard lui seront également réclamées.

Des problèmes d'écoulement du caniveau à l'arrière de l'école sont signalés. Une reconnaissance du réseau est à faire. La formation de flaques a également été signalée sur la cour avant de l'école dont des reprises d'enrobé viennent d'être réalisées. Ce phénomène semble normal suite aux pluies torrentielles de ces derniers jours.

Une fuite de la toiture a été signalée sur la classe de Monsieur MARTINEZ. Pour Jérôme ROBILLARD deux solutions s'offrent à nous. La première consiste en une reprise du faîtage, pour résoudre le problème à moindre coût, soit pour 3 153.22 € H.T. Cependant, à très court terme, il conviendra de refaire la toiture, vétuste. Ainsi, il propose, dès maintenant, la réfection totale, par de la tuile méridionale (moins onéreuse) plutôt que de marseille et l'installation d'un écran sous-toiture, selon un devis de l'entreprise DEHEZ de 27 869.80 € H.T., étant précisé que le démoissage -prévu dans le cadre de son marché pour le lot n° 2 « Charpente »- ne sera pas à réaliser. Ces travaux pourraient être exécutés, au plus tôt, aux vacances de février ou sinon à celles de Pâques. L'assemblée opte pour cette deuxième option étant précisé que ces travaux seront imputés à hauteur de 25 000 € H.T. sur le budget photovoltaïque.

QUESTIONS DIVERSES

Pascal CASSIAU dévoile le programme du Téléthon le 07 décembre prochain, en partenariat avec les associations. Nouveautés :

- Concert d'AK'BELLA à la fin du repas
- Loto organisé par Avenir Basket Chalosse le 08 décembre
- Spectacle « Grenier magique » organisé par le CLAP le 15 décembre

La vente de carnets de tombola est reconduite (10 €/carnet).

Les élus sont sollicités pour participer à cette journée. Le couvert du repas sera posé la veille à partir de 18 h.

Les bilans de l'APAT et du Comité du Jumelage sont communiqués.

Le traditionnel concert de la Sainte-Cécile sera donné, dans le hall des sports, le samedi 30 novembre à partir de 20 h. La médaille de la Ville sera décernée à Jean-Marc CAMPISTRON qui a assuré pendant vingt-cinq ans la présidence de l'harmonie.

Une réunion d'information sur la fibre optique, à l'initiative du Conseil Départemental, se tiendra en mairie de POYARTIN le 18 novembre à partir de 19 h. Les élus et la population y sont conviés. Monsieur le Maire précise que POMAREZ sera desservi fin 2022.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Les citoyens, dès l'âge de 7 ans, ont tout le mois de novembre pour voter pour leurs trois projets préférés dans le cadre du budget participatif des Landes, soit en mairie, soit sur le site internet (budgetparticipatif.land.es.fr).

Les deux ponts endommagés par un agriculteur le 1^{er} mai seront réparés par l'entreprise BTPS à BAYONNE. Coûts des travaux : pour le pont de Labajuzan 6 000 €, pour le pont de Lartigue 4 000. Une partie sera remboursée par l'assurance, le solde sera pris en charge par la communauté de communes, compétente sur ces ouvrages.

Monsieur le Maire recevra un commercial, José GARCIA. Il sollicitera auprès de lui des devis pour les feux comportementaux, les tables et les chaises pour l'école, un coffre-fort, des boîtes à clés et les garages à vélos.

L'assemblée émet un accord de principe sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € en 2020 à la section de Pétanque pour la manifestation qu'elle organise fin janvier prochain.

Suite à la demande de l'association CLAP, les élus donnent leur accord pour l'organisation d'un concours de décoration de Noël, initiée par deux de ses membres. Isabelle PANDELES, Monsieur le Maire et Pascal CASSIAU acceptent de faire partie du jury.

Monsieur le Maire informe que notre commune fait l'objet d'un suivi du moustique tigre depuis le mois d'octobre dernier. Pour la campagne 2019, le Département a confié la mission à l'entreprise Altopictus qui suit un réseau de 40 pièges pondoirs répartis sur son territoire. Nous serons prochainement informés de la localisation de ces pièges et des recommandations de non intervention sur le matériel d'étude afin d'éviter toute destruction, par erreur, par les services communaux.

Isabelle PANDELES fait part des diverses remarques et doléances signalées lors du dernier conseil d'école :

- Dates de finition des travaux à l'école et d'installation de la structure de jeux
- Problème de tenue de la peinture sur les tables repeintes lors des vacances d'été
- Portail de l'école –côté élémentaire- toujours pas réparé. L'entreprise LESCA sera relancée.
- La distribution de bonbons par une cantinière
- Problème de formation au niveau des ATSEM, des agents TAP et de la cantine.
- Problème d'étanchéité de la boîte à lettres
- Demande d'un agent référent pour signaler tout problème

Isabelle PANDELES demande à Monsieur le Maire qu'une réponse soit faite à la directrice sur ces points.

Le protocole des règles de sécurité dans l'école sera élaboré lors d'une réunion le 15 novembre. Il est précisé que le PPMS fonctionne aussi en dehors du temps scolaire, d'où la nécessité d'initier également les agents intervenant pendant ces périodes.

Monsieur le Maire fait part de l'obligation d'un menu végétarien par semaine à la cantine et, à partir de 2022, les repas devront comprendre au moins 50 % de produits répondant à l'une des conditions mentionnées à l'article L.230-5-1 du Code rural, à savoir, notamment :

- les produits bénéficiant du symbole graphique prévu à l'article 21 du règlement (UE) n° 228/2013 du Parlement européen ;
- les produits bénéficiant d'un écolabel prévu à l'article L.644-15 du Code rural (produits issus de la pêche durable) ;
- les produits bénéficiant de l'une des mentions prévues à l'article L.640-2 du Code rural (Label Rouge, Produit fermier, etc.) ;
- les produits issus de l'agriculture biologique, qui doivent représenter au moins 20 % des 50 % susmentionnés ;
- les produits issus des circuits courts dans le respect des saisons ;

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts. Rendez-vous devant la mairie à 11 h 45.

Comptes rendus du Conseil Municipal

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2019

ACQUISITION DU BATIMENT DE LA BANQUE POSTALE

Monsieur le Maire rappelle la décision du 03 septembre dernier relative à l'acquisition du bâtiment de la poste auprès de la SCI BP à PARIS, cadastré section AB n° 79 au 24 rue de la Halle moyennant 80 000 € (TVA à la marge égale à 0). Les élus, à l'unanimité, entérine le transfert au nom de la commune du bail commercial entre la SCI BP et la Poste pour le local situé au rez-de-chaussée et désigne Maître ROBIN Nicolas, notaire à POMAREZ, pour la passation de l'acte relatif à cet achat.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE ET DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives ci-dessous, concernant des écritures de stocks à intégrer du fait du non-achèvement des opérations des deux lotissements, sont acceptées à l'unanimité.

Lotissement du Pont du Bos

INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Articles - Natures	Montants
1641 Emprunts	- 200 000
168741 Commune	- 75 000
3351-040 Terrains	275 000
TOTAL	0

FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Article - Nature	Montant
7133-042 En-cours de production	275 000
Ventes de terrains	- 275 000
TOTAL	0

Lotissement de Pourcicam

INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Articles - Natures	Montants
1641 Emprunts	- 300 000
168748 Commune	-100 000
3355-040 Terrains	400 000
TOTAL	0

FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Article - Nature	Montant
7133-042 En-cours de production	400 000
Ventes de terrains	- 400 000
TOTAL	0

Commune

L'assemblée, à l'unanimité, accepte le budget supplémentaire tel que présenté ci-dessous.

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres - Libellés	Budget primitif	Propositions nouvelles
011 Charges à caractère général	381 060	6 000
012 Charges de personnel et frais assimilés	527 900	-7 100
65 Autres charges de gestion courante	234 217	9 871
66 Charges financières	44 100	
023 Virement à la section d'investissement	313 656	54 311
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	11 016	
TOTAL	1 511 949	63 082

Comptes rendus du Conseil Municipal

Section de fonctionnement – Recettes

Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles
002 Excédent antérieur reporté	82 607	
013 Atténuations de charges	2 500	1 000
70 Produits des services, du domaine et ventes	112 520	- 4 400
73 Impôts et taxes	906 761	20 082
74 Dotations et participations	319 454	20 400
75 Autres produits de gestion courante	73 000	18 000
76 Produits financiers	10 587	
77 Produits exceptionnels	1 820	8 000
042 - 777 Op. ordre transfert entre sections	2 700	
TOTAL	1 511 949	63 082

Section d'investissement

Opérations	Dépenses		Recettes		Soldes BS
	BP	BS	BP	BS	
117 Aménagements Espaces verts 21 Plantations	8 400 8 400				-
163 Chauffage hall des sports 13 Subvention Département			4 884 4 884		-
165 Mise en accessibilité des bâtiments suite ADAP 23 Travaux	15 000 15 000				-
167 Cuisine Salle du Belvédère 23 Construction	83 231 83 231		-		6 000
168 Réfection menuiseries et sanitaires écoles 23 Construction 13 Subventions	320 739 320 739		154 000 154 000	55 000 55 000	55 000
169 Bâtiment de stockage matériel 23 Construction	50 000 50 000	41 811 41 811			- 41 811
171 Toiture salle des fêtes 23 Construction 13 Subvention FEC	60 204 60 204	-30 000 -30 000		7 840 7 840	37 840
172 Rénovation local 3^{ème} Age et Eschourdes 23 Construction	20 000 20 000	-5 000 -5 000			5 000
173 Achat bâtiment Banque Postale 21 Terrain bâti		90 000 90 000			- 90 000

Comptes rendus du Conseil Municipal

section d'investissement (suite)

62 Travaux divers chemins cnaux	222 500	10 000	10 000		- 10 000
20 Terrains	15 000				
23 Installations	207 500	10 000			
13 Participation pour voirie			10 000		
64 Acquisitions matériel, outillage, mobilier	132 000			1 847	1 847
21 Matériel, outillage	132 000				
13 Subvention Département				1 847	
92 Grosses réparations bâtiments cnaux	56 800	31 000		14 813	-16 187
23 Construction					
13 Participation	56 800	31 000		14 813	
Opérations financières	200 716		1 000 706	32 311	52 311
13 Amendes de police	2 700				
16 Emprunts	176 516				
275 Dépôts et cautionnement	1 500				
276 Créances particuliers et personnes de droit privé	20 000	- 20 000			
001 Excédent reporté			104 383		
021 Virement Sect. Fonction.			313 656	54 311	
10222 FCTVA			169 167	- 2 000	
10226 Taxe d'aménagement			6 137		
1068 Excédents Fonction. Cap.			354 787		
27 Créances			41 560	-20 000	
28 GFP de ratt. - Bâtiments			11 016		
TOTAL	1 169 590	111 811	1 169 590	111 811	0

Vu la diminution importante des taux bancaires depuis plusieurs mois, Jean-Claude HAYET soumet de solliciter une renégociation des prêts auprès des organismes financiers. Il en est pris bonne note.

AVENANTS CDG

L'avenant du service de médecine préventive du Centre de Gestion, fixant à 77.20 € par agent la participation due par la collectivité au titre de l'année 2019 est adoptée.

Dans l'attente de l'aboutissement des négociations entre le Centre de Gestion des Landes et la Caisse des Dépôts et Consignations agissant en qualité de gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFF, l'assemblée approuve l'avenant à la convention 2015-2017 renouvelant, sur les mêmes bases, pour l'année 2019, l'adhésion aux pôles retraites et protection sociale du Centre de Gestion.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 12 H/S

Suite à la réorganisation des services Ecole, Cantine et Ménages, la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique doit passer de 12 h à 16 h/s, soit une augmentation de plus de 10 % entraînant préalablement, après avis du Comité Technique du Centre de Gestion, la suppression du poste sur la quotité initiale. Vu l'avis favorable de cet organisme paritaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer, à compter du 1^{er} décembre, le poste d'adjoint technique sur la base de 12 h/s.

Comptes rendus du Conseil Municipal

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIVU DES CHENAIES ET PEUPLERAIES DE L'ADOUR

Lors de son assemblée générale du 08 novembre dernier, le Comité Syndical du SIVU des Chênaies et Peupleraies du Bassin de l'Adour s'est prononcé favorablement pour l'adhésion de la commune de MOUSCARDES ainsi que pour la modification de la représentation au sein des communes membres, ramenée à un délégué titulaire et un délégué suppléant, à compter du prochain mandat électif, soit au 1^{er} avril 2020. Les élus approuvent à l'unanimité ces modifications ainsi que les nouveaux statuts qui en découlent.

TRAVAUX DE BATIMENTS

Monsieur le Maire fait part de la remise par le bureau Partec'Etud de l'estimatif concernant divers travaux au hall des sports et la construction d'un local de stockage attenant d'un montant de 448 000 € H.T. Jérôme ROBILLARD précise qu'il convient de déterminer au plus vite le phasage des travaux, en tenant compte des périodes d'inactivités dans les salles (vacances scolaires pour les salles de basket, de musique, des associations et le restaurant scolaire) ainsi que la procédure de consultation, celui-ci privilégiant une consultation globale par phases, qui génèrera moins de frais. La commission des bâtiments avec d'autres élus également intéressés se réunira le 10 décembre à 20 h 30 pour en discuter. Une dotation d'équipement aux territoires ruraux sera sollicitée pour cette opération sur 2020.

Jérôme ROBILLARD signale la nécessité d'une réfection du parquet de la salle occupée par le Club des retraités.

TRAVAUX AVENUE DU MARSAN

Lors de la première réunion dans le cadre de l'aménagement de l'avenue du Marsan, le bureau ATI, missionné pour en assurer la maîtrise d'œuvre, a présenté aux élus sa méthodologie de travail. Ludovic NOUGARO précise que ces travaux débuteraient fin 2020 début 2021, avec une intervention en tout premier lieu du SYDEC pour l'enfouissement des réseaux secs. Elus et responsables du bureau d'études se sont ensuite rendus sur le site. Le cabinet ATI fera un relevé topographique, préalablement nécessaire, et proposera des solutions d'aménagement.

QUESTIONS DIVERSES

Francis DARMAILLAC, Président de l'association Pomarez Arènes Traditions, sollicite la mise à disposition d'un local sous les arènes pour la tenue d'une nouvelle exposition. Quelques élus se rendront sur place pour voir si l'un des deux locaux, à proximité de celui du comité des fêtes, peut être libéré à cet effet.

Suite à une réunion qui s'est tenue à POYARTIN, Monsieur le Maire informe l'assemblée que toute la commune bénéficiera d'un accès au numérique par la fibre optique fin 2022. Ainsi ce réseau va être amené sur tous les axes, en limite de chaque propriété, où 100 mégas seront disponibles, à charge pour chaque propriétaire de se raccorder s'il le souhaite et de négocier l'abonnement avec l'opérateur de son choix. La desserte ne sera cependant pas assurée si l'investissement pour un abonné est plus important que le coût d'une parabole.

Pascal CASSIAU fait le point sur l'organisation du programme du TELETHON, soulignant une participation de toutes les associations.

Christian LASSERRE rend compte de la réunion avec les agents du service technique. Divers travaux leur ont été demandés : vider le local anciennement occupé par Mr NOVA à l'ancienne gendarmerie, laver la verrière au-dessus de la cantine, apposer un panneau « voie sans issue » chemin de Pleytebin, isoler la porte de la garderie donnant sous le préau de l'école, revoir le plancher du local du club du 3^{ème} âge, nettoyer les installations de VMC une fois par an, repeindre les tables détériorées de l'école, aménager dans un souci de sécurité des enfants le dessous de escalier extérieur des écoles, vérifier le chauffage de la salle de motricité à l'école, réaliser un plafond dans un coin dégagement des bureaux du syndicat des Eschourdes afin d'atténuer le bruit de la VMC. Les plannings de fin d'année des agents ont été évoqués pour un solde des congés et jours de RTT. Les agents ont signalé qu'ils ne pourront installer pour cette fin d'année les traverses lumineuses de Noël dans les rues, des supports devant être auparavant fixés sur des façades de bâtiments. Ils réfléchissent sur d'autres espaces où elles pourraient être apposées.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Jérôme ROBILLARD rappelle l'urgence d'un passage de caméra dans le réseau pluvial à l'arrière de l'école. Christian LASSERRE s'en charge.

Michel BEDORA a l'intention de vendre une grange de 330 m² dont il est propriétaire, route de CASTELNAU. Il a demandé à Monsieur le Maire si la commune serait intéressée. Ne voyant pas l'utilité d'un tel bâtiment, l'assemblée ne donne pas suite à cette proposition.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courriel d'un camping-cariste se plaignant de vifs propos désobligeants tenus à son égard par des agents du service technique. Il ajoute que Benoît LARRERE l'a appelé dans l'après-midi pour lui faire part d'un refus d'un camping-cariste de déplacer son véhicule pour l'installation des guirlandes. Une discussion s'ensuit entre les élus sur cette aire d'accueil de plus en plus fréquentée, plusieurs utilisateurs semblant en abuser par un stationnement au-delà de la durée maximale autorisée de 72 heures. Monsieur le Maire souligne que ce soir 10 camping-cars sont garés. Avant de remettre en cause une éventuelle gratuité de cette aire, sur la proposition de Monsieur le Maire, les élus décident dans un premier temps de limiter le nombre d'emplacements et de les matérialiser au sol.

Le goûter des Aînés aura lieu le 04 janvier prochain.

Monsieur le Maire informe de l'ouverture d'une nouvelle pizzeria, le 10 janvier, au 7 avenue de la Chalosse.

L'annuaire est à actualiser pour la cérémonie des vœux le 17 janvier.

SÉANCE DU 7 JANVIER 2020

TRAVAUX DE BÂTIMENTS

Salle André Garbay :

La commission bâtiments s'est réunie afin de déterminer le programme de travaux à valider en Conseil Municipal. Elle a également fait le choix des variantes et options.

Parmi celles-ci : remplacement de l'éclairage salle de basket, flocage ignifugé de la charpente métallique du bloc dojo-restaurant scolaire, habillage des bandeaux bois extérieurs par de l'aluminium laqué de couleur à définir.

Jérôme ROBILLARD explique qu'une première phase de travaux pourrait être réalisée à l'automne prochain. Celle-ci représente un investissement de 134 562,61€ HT, options comprises.

Quant à la phase 2, la plus importante, il faudra à priori attendre l'été 2021. Même si l'option de traitement de la toiture n'a pas été retenue, il est nécessaire de déterminer la présence ou pas d'amiante dans les matériaux présents. Cette phase intégrera également les travaux liés à l'agenda d'accessibilité concernant ce bâtiment. Cette seconde phase est estimée à 343 005,06 € HT. Jean-Claude HAYET fait remarquer que bien que les finances de la Commune soient saines, cela représentera tout de même une charge importante pour les prochaines années. D'autant que le budget de la Commune sera peut-être sollicité pour équilibrer les budgets des lotissements jusqu'à la vente totale des lots.

M. Le Maire dit ne pas être inquiet quant à la capacité de la Commune à supporter ces investissements par ailleurs étalés sur 2 exercices.

La consultation des entreprises, pour ces travaux, pourrait se dérouler avant l'été 2020.

Un avenant de maîtrise d'œuvre est nécessaire. Après que Jérôme ROBILLARD ait quitté la salle, M. Le Maire explique qu'un premier contrat avait été conclu avec PARTEC'ETUD sur la base d'un montant de dépenses de 130 000€. La visite de la commission de sécurité au mois d'avril 2019 a mis le doigt sur l'obsolescence totale de tout l'équipement et de l'éclairage de sécurité.

Les élus se sont aussi interrogés sur l'opportunité de revoir l'ensemble de la structure extérieure et d'apporter toutes garanties possibles au niveau des économies d'énergie, en remplaçant les matériaux existants par d'autres permettant d'atteindre cet objectif.

Ainsi, l'enveloppe globale de travaux est passée de 130 000€ à 477 567,67€.

Et le contrat de maîtrise d'œuvre de 16 057€ à 32 751,99€, soit un avenant de 16 694,99€.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant à l'unanimité des présents.

Retour de Jérôme ROBILLARD.

Les élus actent également le dépôt de demande de DETR à hauteur de 20% pour le local rangement et de 40% pour tous les autres travaux.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Salles de la Mairie :

Le bureau d'étude BETEL a été missionné pour déterminer la puissance des appareils à installer dans chaque pièce, destinés au chauffage et climatisation. Le but est de s'affranchir de la chaudière fioul existante et de tendre progressivement vers des sources d'énergies plus vertes.

La toiture de la salle des fêtes sera révisée en avril par l'entreprise DUFAU.

L'entreprise DEHEZ, quant à elle, interviendra sur la toiture de l'école en février. Elle se chargera aussi de réparer les bandeaux zinc enlevés par la tempête à l'église et à la conciergerie du cimetière.

SONORISATION DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire fait part de la demande de M. l'Abbé CAZAUX d'ajouter un micro supplémentaire à l'équipement qui vient d'être installé. La demande porte sur la prise en charge par la commune de l'acquisition et de la répercussion ensuite vers le relais paroissial du prix HT, soit 503,14€. Accord des élus.

SUBVENTION CLUB DE PÉTANQUE

Lors de la réunion du 3 décembre 2019, les élus ont acté une subvention exceptionnelle de 1000€ au club de pétanque, organisateur d'un événement, réunissant à Pomarez plusieurs grosses pointures de niveau national et même international de la pétanque. Les élus autorisent le versement de cette subvention avant le vote du budget 2020.

GRANGE DU BARON

M. Guy BAUTIAA, par courrier du 21 décembre 2019 fait savoir qu'il souhaite céder à la collectivité la grange du Baron, dont il est propriétaire à côté des arènes, et qu'il met, depuis quelques années à disposition de l'APAT. Il rappelle que la Commune avait proposé de la lui racheter en 2006, mais qu'il n'était pas alors disposé à vendre. Sa demande porte aujourd'hui sur la somme de 25 000€. L'assemblée donne son accord.

CONVENTION AVEC LE SDIS

Comme chaque année, il s'agit de conventionner avec le SDIS pour la mise à disposition d'un agent communal. Ainsi, Philippe LAGUILHON-MAGENDIE est appelé périodiquement à quitter son poste pour assurer sa mission de pompier volontaire à la caserne de Pomarez. En contrepartie, le SDIS applique une décote de 2 630,73€ sur le contingent que la Commune doit verser annuellement (25 531,85 pour 2020, décote comprise).

POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Patricia LABASTE faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril prochain, il convient de prévoir son remplacement. M. Le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Technique en qualité de cuisinier(ère) à la cantine scolaire d'une durée de 24H00 hebdomadaire. Accord de l'assemblée.

FORÊT DE GERT

Une proposition de l'ONF porte sur l'exploitation des parcelles 1, 2, 3 et 4 de la forêt sectionale de Gert. Il s'agit d'une coupe d'amélioration représentant environ 300m³ de bois (billes et houppier). L'assemblée donne son accord pour une vente sur pied et par appel d'offres. Le produit de la vente sera versé sur le budget annexe de la Forêt de Gert.

PLUi

M. Le Maire fait part de la récente rencontre des Maires de la Communauté de Communes avec le nouveau prestataire chargé de l'élaboration du PLUi, il en ressort la confirmation d'un délai supplémentaire de 18 mois pour la mise en œuvre de ce document d'urbanisme. Ainsi, le PLUi ne serait pas opposable avant le 31 mars 2021 au plus tôt. Jean-Claude HAYET dit avec raison que cela ne pose pas de problème particulier pour notre Commune.

Comptes rendus du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire fait part de la signature de l'acte d'acquisition du bâtiment de la Poste au 30 décembre 2019.

Mme. Evelyne RUSALEN fait part par courrier du désagrément causé par l'intrusion d'eau de pluie venant du domaine communal. M. Le Maire et Ludovic NOUGARO rencontreront Mme RUSALEN pour plus de précisions.

Enquête maisons FRANCE SERVICES : la Communauté de Communes a missionné le centre de gestion des Landes pour l'élaboration d'un questionnaire relatif aux besoins en service ou infrastructures sur nos Communes. Un panel de personnes représentatives de notre population et des personnes ressources a été établi et le questionnaire distribué. L'objectif étant de déterminer le besoin et la nature du besoin sur notre territoire. Ceci pouvant justifier l'implantation de maisons FRANCE SERVICES, concept initié et aidé par l'Etat.

Ludovic NOUGARO a fait un inventaire des fossés à curer avant les semis soit en mars-avril. Il signale également le fait qu'en divers endroits de la Commune, des arbres ou branches d'arbres surplombe le domaine public routier avec, localement, des points critiques pour le passage des véhicules hauts ou engins agricoles. Il s'agit là de la responsabilité des propriétaires privés, qui peuvent être tenus pour responsables en cas de dommages ou accidents. Un courrier leur sera adressé pour leur préciser leur éventuelle responsabilité s'ils ne procèdent pas à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres incriminés.

Les services techniques ont signalé le fait que la digue du lac de Pascal LALANNE menace de céder. Si cela était, une partie de la route de Jean Braou pourrait être emportée.

Ludovic NOUGARO informe que la société SIGNATURE va procéder, ce mois de février, au marquage au sol commencé à l'automne. Jean-Claude HAYET demande où en est la vente des parcelles de Cambourré M. Le Maire précise qu'il n'a plus de nouvelles de l'acquéreur, le notaire n'en a d'ailleurs pas d'avantage.

Séance du 4 février 2020

RECRUTEMENT TEMPORAIRE

Suite à un arrêt de travail, il s'avère nécessaire de recruter temporairement un agent administratif, opérationnel sans délai. Le CDG et les communes et communautés de communes voisines ont été sollicités pour le cas où il/elles auraient un agent à temps partiel à nous proposer. Par le biais de Terre de Chalosse, Mlle Elise Fauré a fait acte de candidature. Celle-ci a été auditionnée par les élus. En poste sur un temps partiel de 20h/sem à la mairie de Mugron, elle se voit confier une mission complémentaire de 16,5h/sem à celle de Pomarez, dans un premier temps jusqu'au 29 février.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Mme Valérie Bats ayant obtenu une mutation pour la commune de Baigts en Béarn, il convient d'organiser celle-ci, étant donné qu'au vu des circonstances, Mme Bats est souhaitée par les deux collectivités. Sachant que son préavis cours jusqu'au 11 avril 2020, il est convenu ce qui suit entre les maires de Pomarez et de Baigts :

- Le préavis de Mme Bats est ramené au 31 mars 2020
- Jusqu'à cette date elle sera, par convention, mise à disposition de la commune de Baigts 2 jours par semaine (les mardis et jeudis).
- Lorsque la mutation sera effective, au 1er avril, la mairie de Pomarez facturera à celle de Baigts le temps passé jusqu'au 31 mars par Mme Bats à Baigts.
- Si, à compter du 1er avril, la mairie de Pomarez souhaite avoir les services de Mme Bats, un accord similaire entre les deux collectivités pourra être mis en pratique dans l'autre sens.

RECRUTEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE

Le départ de Mme Bats implique son remplacement. Après discussion, les élus arrêtent la décision de recruter un agent au cadre de Rédacteur, catégorie B, voire au cadre d'Attaché, catégorie A. La publicité en ligne sera faite sur ces deux options. M. le Maire donne à chaque élu un projet descriptif du poste à pourvoir, qui est validé par l'assemblée. La publicité apparaîtra cette semaine, pour le choix d'une candidature souhaitée fin février. Sur la proposition de M. le Maire, la personne recrutée aura la responsabilité de tous les services, l'organigramme de la collectivité sera alors modifié dans ce sens.

Comptes rendus du Conseil Municipal

SIEGE DES CANAILLOUS

Mme. Karine Duranthon, secrétaire de l'association "Les Canailous", demande à ce que le siège de l'association soit à la mairie de Pomarez, comme cela a été le cas il y a quelques années. Accord de l'assemblée.

PROJET LOGEMENTS CONVENTIONNES

M. le Maire fait part de l'avancement de ce projet. Porté par la SAS "Les Pavillons du Soleil", un permis de construire a été déposé pour la construction de 5 pavillons de deux appartements chacun, sur une parcelle appartenant à la famille Sérís de Tercis, située au quartier Nolibos.

Le permis de construire vient d'être accordé. Le projet peut donc suivre son cours, sachant que la gestion de ces dix logements sera assurée par XL Habitat, structure émanant du Conseil Départemental.

TRAVAUX DE BATIMENTS

M. Jérôme Robillard fait part des travaux devant être effectués dans les plus brefs délais. Il s'agit du remplacement de la toiture de la salle de motricité à l'école, par l'entreprise Dehez de Mongaillard, et de travaux sur la toiture de la salle des fêtes (arrêtiers et démoussage), par Christophe Dufau de Mouscardès. Ces deux chantiers sont prévus courant avril.

Il fait ensuite le point sur les travaux relatifs à l'Ad'Ap, l'agenda d'accessibilité programmé des bâtiments recevant du public. Ceux-ci, devant s'échelonner sur 6 années, respectent le planning prévisionnel.

PREPARATION DU BP 2020

Celui-ci sera voté par l'équipe municipale issue des urnes le 15 mars prochain. Néanmoins quelques réunions sont programmées pour une première préparation :

- samedi 8 février, commissions voirie et bâtiments
- lundi 10 février, commission personnel
- mardi 18 février, commissions environnement et communication

QUESTIONS DIVERSES

Béatrice Pora, contractuelle au poste de cuisinière à la cantine scolaire, sera stagiairisée à ce poste à compter du 1er avril, sa candidature ayant été validée par les élus.

Le projet "réalité virtuelle", porté par l'APAT, voit son plan de financement très légèrement modifié. Le modèle de casque vidéo destiné aux visiteurs des arènes a évolué, ce qui entraîne un surcoût global de 200 € environ à prendre en compte pour le financement. Accord de l'assemblée.

M. le Maire fait part de prochains travaux d'électrification réalisés par le SYDEC chemin de la Barthe. Ceux-ci seront exécutés sans participation du budget communal. L'éclairage des arènes, qui doit être amélioré, sera modifié au mois de mars, avant les manifestations estivales.

L'assemblée accepte la proposition du journal Sud-Ouest transmise par Isabelle Pandelès, concernant une publicité relative à la mise en vente de lots aux deux lotissements, Pousicam et Pont-du-Bos. Un pavé paraîtra sur la page Sud-Ouest-Immo deux mardis d'affilée pour un montant total de 300 € TTC.

Comme tous les mois, une réunion s'est tenue ce matin avec les services techniques dans leurs locaux. Après un bref tour horizon sur les travaux en cours, rien de particulier à signaler.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Séance du 9 mars 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - Budget principal Commune

Présentation faite à l'assemblée des dépenses et recettes de l'exercice 2019 qui font apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :	1 100 465,06 €
RECETTES :	1 517 050,46 €
Report N-1	82 607,25 €
TOTAL RECETTES :	1 599 671,57 €

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 499 206,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :	922 150,82 €
RECETTES :	677 562,13 €
Report N-1	104 382,50 €
TOTAL RECETTES	781 944,63 €

Soit un déficit de la section d'investissement de 140 206,19 €

Monsieur Pascal CASSIAU soumet au vote de l'assemblée le Compte administratif du budget principal de la commune de Pomarez.

RESULTAT DU VOTE :

VOTANTS : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 17

Le Compte Administratif 2019 du budget principal « commune » est adopté à l'unanimité.

Considérant les restes à réaliser 2019 votés :	DEPENSES :	326 560,00 €
	RECETTES :	128 795,00 €

qui font apparaître un besoin de financement de 197 795 €, le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats au Budget Primitif 2020 comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES – art 001	140 206,19 €
RECETTES - art 1068	337 971,19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES- art 002	161 235,32 €
-------------------	--------------

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS ANNEXES :

Présentation faite des dépenses et recettes de l'exercice 2019, Monsieur Pascal CASSIAU, adjoint au Maire soumet au vote les comptes administratifs des budgets annexes qui font apparaître les résultats suivants :

Lotissement POURSICAM

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	276 064,84 €
RECETTES	276 064,84 €

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	274 704,84 €
RECETTES	229 133,46 €
REPORT N-1 :	141 094,51 €
TOTAL RECETTES =	370 227,97 €

Soit un excédent d'investissement à reporter au Budget Primitif 2020 (Recette-Art 001) de 95 523,13 €.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Lotissement PONT DU BOS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 390 099,67 €
RECETTES 390 099,67 €

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES 482 144,33 €
RECETTES 278 372,76 €
Report N-1 : 293 330,01 €
TOTAL RECETTES = 571 702,77 €

Soit un excédent d'investissement à reporter au Budget Primitif 2020 (Recette-Art 001) de 89 558,44 €.

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 13 308,45 €
RECETTES 17 154,03 €
Report N-1 = 26 858,73 €
TOTAL RECETTES = 44 012,76 €

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES 5 355,13 €
RECETTES 5 624,91 €
Report N-1 = 15 347,53 €
TOTAL RECETTES = 20 969,44 €

Soit à reporter au Budget Primitif 2020

Section de Fonctionnement - Recette-Art 002	30 704.31 €
Section Investissement – Recette – Art 001	15 617.31 €

FORET SECTIONALE DE GERT

Aucune opération n'a été comptabilisée sur ce budget annexe en 2019.

Les comptes administratifs, ainsi que l'affectation des résultats proposée sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Monsieur le Maire soumet ensuite à l'assemblée les comptes de gestion 2019 de chaque budget dressés par Madame Françoise DUCLOS, comptable public de la collectivité.

Les comptes de gestion dressés par Mme le receveur Municipal sont approuvés à l'unanimité.

COMMISSION VOIRIE

Ludovic NOUGARO fait à l'assemblée le compte rendu de la Commission Voirie du 8 février 2020. Il fait un état des principaux travaux qui devront être envisagés sur la prochaine mandature :

Aménagement de l'Avenue du Marsan

Déplacement de l'aire de camping-cars

Voie piétonne depuis le lotissement du Pont du Bos jusqu'à l'EHP

Aménagement de la place de l'église

Ces prochains aménagements devront être conduits en privilégiant les thématiques Mobilité et Sécurité, qui constituent une véritable attente de la population,

Une opération de curage de fossés devra être également lancée au plus vite, après recensement des besoins.

COMMISSION BATIMENTS

Jérôme ROBILLARD fait le point des travaux réalisés et à venir évoqués lors de la Commission Bâtiments du 8 février 2020.

Comptes rendus du Conseil Municipal

TRAVAUX EN COURS :

Réfection de la toiture de l'école : réalisés, malgré les intempéries, pendant les vacances scolaires d'hiver
Réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes : prévue début avril
Remplacement bac acier à l'école : vacances d'été
Remplacement des menuiseries des locaux du 3è âge : devis validés, en attente d'intervention de l'entreprise
Installation d'un système de climatisation à la Mairie : études en cours – proposition de rencontre avec le bureau d'études pour restitution des résultats.

TRAVAUX A VENIR :

La principale opération à venir consistera en la remise aux normes de la Salle André Garbay. Il faudra également poursuivre les travaux de sécurisation des bâtiments, notamment le restaurant scolaire (alarme PPMS).
Plus généralement, Jérôme ROBILLARD incite les élus à poursuivre les réflexions sur la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux : la plupart des systèmes de chauffage sont anciens et énergivores, il faudra traiter les bâtiments, les immeubles locatifs notamment dans une optique globale de performance énergétique.

RECRUTEMENT SERVICE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des candidatures reçues et étudiées pour le recrutement d'un Secrétaire Général de Mairie. Après avoir audité plusieurs candidats, le choix de la Commission Personnel s'est porté sur la candidature de Mme Laura LAVIGNETTE (titulaire d'une licence Mathématiques Appliquées Sciences Sociales, d'une licence Comptabilité – Finances et d'un Master Direction Administrative et Financière.)

Si cette candidate possède l'expérience, les qualifications et compétences requises pour occuper ce poste, elle n'est pas fonctionnaire et ne peut être recrutée que par la voie contractuelle. Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de recruter cet agent par le biais d'un contrat à durée déterminée de droit public dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire (il précise que cette personne s'est inscrite à la prochaine session du concours d'Attaché Territorial).

Le Conseil Municipal valide le recrutement de Mme LAVIGNETTE par un contrat à durée déterminée de droit public d'une durée à temps complet d'un an pour pourvoir un emploi permanent vacant dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Permanences pour la tenue du bureau de vote- Dimanche 15 mars 2020

8h-10h30	Pascal CASSIAU - Isabelle PANDELES - Alain GARBAY - Guy SAINT-JEAN – Claire COURBAIGTS
10H30 - 13H00	Christian LASSERRE - J Jacques BARGELES - Emilie GARDESSE - Jean Claude HAYET – Véronique DARRIGADE
13h00 - 15h30	Ludovic NOUGARO – Véronique GUILHORRE- Maryse DUPRAT – Claude LASSERRE
15H30 - 18H00	Anne-Marie DESTIZONS – Joëlle LAGOUARDETTE – Hélène TORTIGUE – Jérôme ROBILLARD

QUESTIONS DIVERSES

Affaire Leteurre : le conseil municipal donne son accord à la création d'une servitude de passage voirie et réseaux sur la parcelle cadastrée section G 753 pour la desserte du terrain de Monsieur Philippe LAPEIRE sur lequel doivent s'implanter deux constructions à usage d'habitation.

Vente parcelles lotissement Nolibos II

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande de 3 co-lotis du lotissement Nolibos II pour l'acquisition à la commune des 3 parcelles constituant l'espace vert en bordure de leurs propriétés respectives. L'accord de la majorité qualifiée des colotis de ce lotissement étant acquis, le conseil municipal approuve la cession de ces parcelles au tarif de 10 € le m².

Acquisition de la grange du Baron

Suite à la décision d'acquérir cet immeuble, le Conseil Municipal charge Maître Nicolas ROBIN, notaire associé de l'Office Notarial Chalosse domicilié à Hagetmau (Landes) de cette transaction.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur LESTREMEAU, locataire qui propose de réaliser des travaux dans son logement en contrepartie du paiement du loyer. L'assemblée décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Bâtiment de la Poste :

La société Poste Immo a fait parvenir une demande de travaux pour mise en sécurité du bureau de poste. Les travaux pourront être réalisés en régie par les personnels municipaux.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le montant du loyer annuel de ce bâtiment s'élève à environ 9000,00€/an.

Monsieur le Maire informe d'une demande de location de la licence IV de la commune par le gérant de la société Papy Pizz. Après discussion, le Conseil Municipal valide la location de cette licence pour un montant mensuel de 100 €.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande de M. Sébastien MOREAU pour l'installation d'un stand de tir sur les parcelles cadastrées section ZD 8 et 10. La décision est ajournée. La prochaine municipalité demandera des compléments d'informations préalablement à toute décision.

L'église a été endommagée par les intempéries. La Commission Bâtiment est chargée d'aller constater.

Les arbres du lot 6 du lotissement du Pont du Bos seront abattus et broyés par Hervé GUICHEMERRE, de même que les peupliers situés sur l'impasse RATBIEILH.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la cérémonie du 19 Mars et remet les bilans de la FNACA et de l'ADAH40.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur travail et leur implication tout au long de ce mandat.

NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LA GYM POMAREZIENNE

Le premier semestre 2020 s'est déroulé sous des astres néfastes puisque toute la planète a été touchée. La réalité est plus terre à terre et se nomme coronavirus. Cela a entraîné l'arrêt des cours mi-mars, l'annulation des 2 repas du club, de la sortie prévue le 17 mai, de la petite fête de fin de saison, de l'assemblée générale et des réunions de bureau. Les sorties interclubs organisées par notre coach Joëlle Coutand ont été annulées, reportées : rando en montagne de 3 jours, voyage dans le Var d'une semaine fin juin. Pour autant le 1er trimestre a bien existé : nous avons enregistré 171 inscriptions pour les 7 cours hebdomadaires. Nous avons pu fêter l'anniversaire de notre coach Joëlle en janvier. Les 2 sorties raquettes ont pu être réalisées pour le plus grand plaisir des participants. Le 2e trimestre n'a pas été blanc : nous avons bénéficié des cours que Joëlle a enregistré pour ses clubs quasi quotidiennement pendant tout le confinement ; et cela de façon spontanée et bénévole. De leur côté les membres du bureau ont travaillé en communiquant par mail ou téléphone. Pendant cette période de nombreux adhérents nous ont fait part par mail de leur hâte à retrouver la salle. Bonne nouvelle : la rentrée est prévue le mardi 15 septembre aux heures habituelles, peut-être avec des prescriptions particulières selon l'évolution de l'épidémie. Bonnes vacances !



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

ASSOCIATION POMAREZ ARÈNES ET TRADITIONS

L'ASSOCIATION POMAREZ ARÈNES ET TRADITIONS résiste bien au temps qui passe !

L'année 2020 s'annonçait des plus prometteuses :

Avec 105 adhérents ou sympathisants.

Avec six ateliers de créations coursayres :

- Circuit coursayre de Chalosse pour les visiteurs
- Découvertes Coursayres pour les scolaires
- Atelier maquette arènes
- Atelier Broderies et Devises
- Atelier Aquarelles
- Atelier création d'expos

Avec la Subvention Européenne pour le financement de notre vidéo 3D.

Avec un nouveau site INTERNET sous l'adresse : lapat.fr

Avec l'ouverture d'un jeu de piste dans les arènes, ESCAPE GAME , en trilogie avec St Sever et Brassempouy sur réservation en Mairie

Ainsi dès le 27 et 30 janvier, le programme découverte coursayres, destiné aux scolaires, était expérimenté avec 149 élèves issus d'écoles de la région. Une vingtaine de nos adhérents intervenaient en moniteurs de ce test en présence d' Anne-Marie LAILHEUGUE déléguée pédagogique départementale.

Notre association a reçu l'agrément pour diffuser ce programme unique de pédagogie coursayre dans toutes les écoles.

Mais la crise a totalement "suspendu le temps" et les programmes sont reportés à la prochaine rentrée scolaire.

Reste d'actualité pour un public "tous âges" la découverte des secrets des arènes, dans le contexte du JEU ESCAPE GAME qui est ouvert dès cet été.

Bien que la crise sanitaire ait totalement suspendu 600 réservations de visites, la diversité des activités permet aux adhérents de persévérer dans leur action de diffusion de nos traditions et les ateliers reprennent au rythme du "déconfinement".

Nous vous attendons avec votre savoir et vos souvenirs , vous pouvez adhérer en Mairie, ou directement sur site.

Salutations coursayres,



Atelier broderies et devises



Maquette des arènes en cours de réalisation



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LE CLUB DES RETRAITÉS DE POMAREZ

Le 25 Janvier 2020 le club des retraités de Pomarez "Lous Barounets de la Mecque" a tenu son assemblée générale. 58 adhérents sur 101 inscrits étaient présents.

Jean Francis LAFARGUE développe l'ensemble des activités et des animations du club en 2019.

Durant les repas animés par Michel, nous avons essayé d'ajouter une animation visuelle (diaporama d'activités passées).

Il convient d'ajouter :

- participation active à l'opération « solidarité Madagascar »,
- participation active au téléthon,
- participation à la banque alimentaire.

Parmi les activités récurrentes de notre Club :

- l'activité marche : tous les Mardis matin, sur un circuit d'environ 8 km. Soit 52 sorties proposées par Michel Sénéchal qui a remplacé Edmond pour cette tâche.
- l'activité belote : tous les lundis après-midi avec un effectif de 15 à 25 participants. Les beloteurs cotisent pour effectuer 2 à 3 repas « extra » par an.
- l'activité tricot : le lundi après-midi : porte-parole Evelyne, demande des renforts en effectif : le groupe a animé une exposition dans les locaux de la mairie le week-end du 20 Octobre avec recueil de fonds redistribués.
- l'activité pétanque : porte-parole Francis Hofman : le mercredi après-midi, activité à relancer si possible.
- l'activité « échanges multimédia » qui fête son 3ème anniversaire : le Jeudi après-midi entre 4 et 12 participants, des clubs voisins se sont montrés intéressés.

Les points forts de cette année :

- le maintien à forte participation d'une section marche qui amène de nouveaux adhérents dont un partenariat avec Amou. A ce jour, plus de 40 marcheurs réguliers dans une excellente ambiance qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige ! ...et qui n'hésitent pas à se déplacer.
- le maintien d'une bonne participation aux repas traditionnels et aux jeux de carte.
- l'activité « échanges multimédia » ou « atelier numérique »

Autre point fort : la volonté commune de se regrouper avec les clubs voisins pour voyager à meilleur prix avec un franc succès avec Clermont (nous n'avons annulé aucune sortie commune) et de belles opportunités avec Castelnau, Orthez, Arsague.



Pour la rentrée, obtenir de nouveaux adhérents dans la tranche 60-65 ans, pérenniser et développer l'adhésion aux animations existantes (marche, tricot, belote, pétanque, voyages, repas, échanges multimédia ou atelier numérique), en précisant tout ce que l'on peut attendre de l'échange multimédia qui doit permettre à tous les adhérents de savoir se connecter à internet, manipuler les mails et les sms, remplir les documents administratifs en ligne etc...

Après adoption à l'unanimité des différents rapports, et le renouvellement du bureau, Michel Lahet a fait part du prochain calendrier des événements importants pour l'association : rassemblements, voyages.

Et c'est tout naturellement qu'un repas copieux et convivial a clôturé la matinée !



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LA PÉTANQUE POMAREZIENNE

Une année qui débute avec le 1er master de pétanque à POMAREZ.

Tout a commencé, il y a un an, lors d'une compétition organisée dans les arènes de Pomarez et préparée par Jacky LARREY (ancien joueur).

Celui-ci, avec l'aide de quelques amis, sponsors souhaitait rendre plus attractive cette compétition de pétanque en janvier.

Elle se déroulait pendant 4 après-midi dans les arènes et permettait à environ 100 joueurs de se préparer aux différentes compétitions prévues par notre comité des Landes.

La récompense majeure serait de jouer avec ou plusieurs champions du monde.

Tout est parti de la rencontre de notre co-président Jean-Pierre avec le champion de Suisse Didier SENEZERGUES, celui-ci, a fait déplacer ses copains champions à Pomarez.



Philippe QUINTAIS avec les joueurs du club et le président du district Chalosse.



Une belle brochette de champions....



Ci-dessus, l'équipe des organisateurs, sponsors, accompagnée du maire Claude LASSERRE, présente l'affiche des champions qui vont venir faire leur show.



Didier SENEZERGUES (en rouge) avec de gauche à droite Didier CHAGNEAU, Maïki MOLINAS, Philippe SUCHAUD, Christian FAZZINO, Aurélie HONTANG (Championne régionale) et au centre « Paulo » de la graine de champion...



L'équipe de France composée de Dylan ROCHER, Philippe QUINTAIS et Philippe SUCHAUD à l'heure des récompenses.

Un moment inoubliable pour tous !

Nous remercions la municipalité pour sa subvention, la disponibilité des locaux et l'Harmonie venue clôturer cette manifestation.



ARÈNES DE

POMAREZ

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

HÈSTA GASCONA

FÊTE GASCONNE

Organisée par Gascon Lanas



**CHANTS POLYPHONIQUES
MUSIQUE TRADITIONNELLE - CONCERT**

Les bénéfices seront versés en soutien
aux éleveurs de vaches de Course Landaises et aux ganadères

Agenda

Samedi 18 juillet à partir de 10h jusqu'à 12h30
Maison de la Presse de Pomarez :
Présentation et dédicaces de l'auteur :
Marie CAZALAS pour son roman policier
“Rentrée mortelle dans les Landes”



25 et 26 septembre : les OCTOFOLIES

3 et 4 octobre : Régional de PÉTANQUE

10 octobre : Spectacle HESTA GASCONA

5 décembre : TÉLÉTHON

5 décembre : Concert de la Ste CÉCILE
de l'Harmonie de Pomarez

6 décembre : Vente de pins de Noël et
décoration du village assurée par l'APE

Cet agenda est exhaustif. N'ayant pas au moment de la sortie de ce bulletin toutes les informations sur les manifestations à venir en raison des contraintes sanitaires.
Merci de se renseigner en mairie pour toute question.